



SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

ELEGOET - HOLLANDE - ALLO

Commissaires de Justice associés

51, boulevard Victor Hugo

78300 POISSY

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

ET LE NEUF SEPTEMBRE à compter de Seize Heures

A LA REQUETE DE :

La Société CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme dont le siège social est 50, boulevard de Sébastopol 75003 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Marion CORDIER, membre de la SELARL SILLARD CORDIER & ASSOCIES, Avocat à VERSAILLES (78000), 73 bis, rue du Maréchal Foch, inscrite au barreau de ladite ville.

AGISSANT EN VERTU :

1°/ de l'expédition revêtue de la formule exécutoire d'un jugement rendu le 22 février 2019 par la Deuxième Chambre du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES, signifié à partie le 8 mai 2019 et définitif ;

2°/ des articles R.322-1, R.322-2 et R.322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

Et aux fins de dresser description des biens immobiliers appartenant à

© AVOVENTES.FR

décrits comme suit dans le commandement de payer valant saisie signifié aux intéressés suivant acte de notre ministère en date du 15 juillet 2024, à savoir :

« Sur la commune de MANTES LA VILLE (Yvelines), 55 rue Maximilien Robespierre,

Une Maison d'habitation sur cave partielle comprenant :

- au rez-de-chaussée : entrée, WC, cuisine, salle à manger, salle d'eau, une chambre
- à l'étage : palier, trois chambres, salle de bains, un bureau

Grenier ;

Jardin.

Figurant au cadastre sous les références :

- Section AP numéro 517 lieudit « 55 rue Maximilien Robespierre » pour une contenance de 6a et 23ca ;
 - Section AP numéro 770 lieudit « 55 rue Maximilien Robespierre » pour une contenance de 13ca
 - Section AP numéro 771 « lieudit 55 rue Maximilien Robespierre » pour une contenance de 1a et 86ca
- soit une contenance totale de 8a et 22ca ».

JE, PASCAL, ALAIN, RENE ELEGOET, COMMISSAIRE DE JUSTICE ASSOCIE, MEMBRE DE LA SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE « ELEGOET-HOLLANDE-ALLO » TITULAIRE D'UN OFFICE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE, DONT LE SIEGE EST A POISSY (78300), 51, BOULEVARD VICTOR HUGO, SOUSSIGNE,

Me suis rendu ce jour à MANTES-LA-VILLE (Yvelines), rue Maximilien Robespierre, numéro n°55, où étant, à compter de seize heures, assisté de :

- **© AVOVENTES.FR** technicien de la Société APH EXPERTISES dont le siège social est situé 8, avenue du Général de Gaulle à ANDRESY (78 570) ;
- **© AVOVENTES.FR** technicien de la SARL APH EXPERTISES dont le siège social est situé 8, avenue du Général de Gaulle à ANDRESY (78 570) ;

j'ai dressé le présent procès-verbal de description.

I - PREAMBULE :

Préalablement à mon déplacement de ce jour, j'avais tenté, à plusieurs reprises, de joindre **© AVOVENTES.FR** sur le numéro de téléphone portable qu'il m'avait communiqué lors de la signification du commandement de payer valant saisie en date du 15 juillet 2024, pour tenter de convenir avec lui d'une date de rendez-vous pour la réalisation de mon procès-verbal de description et du dossier de diagnostics techniques, mais sans succès.

Je me suis donc transporté au domicile des intéressés le 2 septembre 2024 et ai rencontré _____ laquelle m'a expliqué que son mari et elle-même n'étaient disponibles que le lundi dans la mesure où ils ne travaillaient pas ce jour de la semaine.

Le 3 septembre suivant, après avoir pris attache téléphoniquement avec la Société APH EXPERTISES en charge de la réalisation des diagnostics techniques, j'ai informé, par mail et par courrier, _____ et Madame _____ que l'opération aurait lieu le Lundi 9 septembre 2024 à 16h00.

Le 9 septembre 2024 à 16h00, je me suis présenté au 55 rue Maximilien Robespierre à MANTES LA VILLE (Yvelines) assisté de deux techniciens de la SARL APH EXPERTISES.

Sur place, nous avons rencontré Coraline auxquels j'ai décliné mes nom et qualité, exhibé ma carte professionnelle, présenté les deux techniciens de la SARL APH EXPERTISES qui m'assistaient puis expliqué l'objet de notre présence sur place.

Les intéressés nous ont donné accès à leurs biens immobiliers.

Il s'agit d'une maison d'habitation sur garage et cave comprenant rez-de-chaussée, un étage et un comble.

II - DESCRIPTION DES BIENS IMMOBILIERS CONCERNES :

A - INTERIEUR DE LA MAISON D'HABITATION :

1°/ REZ-DE-CHAUSSEE :

Ce rez-de-chaussée comprend une entrée, un WC, une chambre avec salle de bains attenante et coin douche, un salon, une salle à manger et une cuisine aménagée et équipée.

ENTREE :

Porte d'entrée en bois, recouverte de peinture blanche défraîchie.
Cette porte est équipée d'une vitre double vitrage, d'une serrure cinq points avec deux poignées et deux plaques de propreté en alliage.

Au sol, carrelage grands carreaux gris clair et noir en bon état d'usage.

Plinthes et boiseries recouvertes de peinture défraîchie.

Murs recouverts de peinture blanche légèrement défraîchie.

Au plafond, peinture blanche également défraîchie.

Dans cette entrée :

Une fenêtre à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC.
Sous cette fenêtre, un convecteur électrique.

Au droit de ce convecteur, deux perforations au-dessous de la plinthe correspondant vraisemblablement à l'emplacement de prises de courant.

Au niveau du faux plafond, présence de spots intégrés.

A gauche après avoir passé la porte d'entrée, un tableau électrique mural comprenant un tableau de fusibles et un disjoncteur. Ce tableau électrique est encastré dans une plaque en bois quelque peu dégradée.

Cette entrée forme un « L ».

Dans la deuxième partie du « L », est aménagé un placard.

Placard :

Au sol, carrelage

Murs recouverts de peinture blanche.

Au plafond, peinture blanche.

Il est à signaler la présence de rails de guidage pour portes coulissantes au niveau du sol et du plafond de ce placard. Je relève l'absence de portes ce jour.

Cette entrée dessert à droite un WC.

WC :

Porte d'accès bois recouverte de peinture blanche en état d'usage.

Cette porte, qui est particulièrement dégradée autour de la plaque de propreté côté entrée, est équipée d'une serrure avec deux poignées, deux plaques de propreté et un loquet de fermeture en alliage.

Au sol, grands carreaux de carrelage gris clair en bon état d'usage.

Murs recouverts, sur une hauteur d'environ un mètre soixante, de lames PVC blanches avec frises vertes, l'ensemble en bon état.

Au-dessus, les murs sont recouverts de peinture blanche en état d'usage.

Au plafond, peinture blanche défraîchie.

Dans l'angle supérieur gauche de ce plafond, un coffrage constitué de placoplâtre non peint.

Dans cette pièce :

Une cuvette WC suspendue avec lunette et abattant, chasse d'eau par système poussoir encastré à deux positions.

Un petit lave-mains en résine à un bac avec robinetterie arrivée eau chaude/eau froide par système mitigeur.

Ce petit lave-mains repose sur un meuble en stratifié blanc.

Une fenêtre à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisseries bois recouvertes de peinture blanche.

Au niveau du plafond, une bouche de ventilation.

Au-dessus de la chasse d'eau, deux tablettes en bois vernis.

Au fond de la deuxième partie de l'entrée, une porte donne accès au séjour.

SEJOUR :

Porte d'accès bois recouverte de peinture blanche défraîchie, équipée d'une serrure avec deux poignées et deux plaques de propreté en alliage.

Au sol, grandes dalles de carrelage gris clair.

Plinthes et boiserie recouvertes de peinture blanche défraîchie.

Murs recouverts de peinture blanche en état d'usage.

Faux plafond recouvert de peinture blanche en bon état d'usage.

Dans cette grande pièce :

Une porte-fenêtre donnant sur une terrasse extérieure, porte-fenêtre à deux battants coulissants, double vitrage, vitrerie intacte. Cette porte-fenêtre est équipée d'un volet roulant extérieur à lamelles PVC commandé électriquement.

Au droit de cette porte-fenêtre, deux ouvertures comprenant chacune plusieurs carreaux de verre.

Dans la continuité de celles-ci, dans l'angle de deux murs, un habillage style briquettes recouvertes de peinture beige.

En partie basse de cet habillage, existe une perforation de forme carrée avec présence d'un conduit.

Devant cette ouverture, un poêle à granule raccordé à ce conduit.

Un convecteur électrique.

Il est à signaler la présence d'un coffrage sur toute la longueur de la pièce en partie haute du pan de mur gauche. Au départ de ce coffrage, est visible une perforation de forme carrée.

Passé le convecteur électrique installé dans cette pièce, existe une ouverture de forme rectangulaire dans le mur gauche donnant accès à la cuisine.

Dans la continuité, existe une grande ouverture de forme rectangulaire dans le même mur donnant accès à la salle à manger.

Au niveau de cette seconde ouverture, le sol présente une reprise par plâtre sur une longueur d'environ un mètre cinquante qui se prolonge le long d'un mur existant. Il est précisé qu'il existait, à cet endroit, un bar qu'il a supprimé.

Au fond de cette pièce, je relève, au niveau du sol, l'existence d'une surface a priori rectangulaire que je ne peux visualiser complètement compte tenu de l'installation de deux canapés. Cette surface ne présente pas de carrelage.

Il est précisé que cette surface non recouverte de carrelage correspondait à l'emplacement d'une cheminée qu'il a supprimée.

SALLE A MANGER :

L'accès à cette salle à manger peut se faire soit de la cuisine, soit de l'ouverture rectangulaire dans le pan de mur gauche du séjour.

Au sol, grandes dalles de carrelage assorties à celles du séjour.

Murs recouverts de peinture blanche en état d'usage. Il est simplement à signaler la présence de quelques traces type moisissure au droit de la porte située au fond de cette pièce.

En faisant face à cette même porte, un pan de mur droit, auquel était adossé le bar dont m'a précisé l'existence auparavant, est recouvert d'un revêtement type ciment et présente des rails de guidage pour placoplâtre. Ce jour, ce mur est caché par deux rideaux.

Le mur du fond de la pièce présente une porte qui ne peut être ouverte. me précise que celle-ci donne sur le terrain lui-même.

Une porte-fenêtre donnant côté jardin à l'arrière de la maison, porte-fenêtre à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC.

Un convecteur électrique.

CUISINE :

L'accès à cette cuisine peut se faire soit de la salle à manger, soit de la première ouverture dans le pan de mur gauche du séjour. Il n'existe pas de porte d'accès à cette pièce. Il n'existe pas non plus de séparation entre cette cuisine et la salle à manger.

Au sol, grandes dalles de carrelage gris clair dont une est nettement fissurée. Absence de plinthe.

Murs recouverts de peinture blanche en état d'usage.

Au plafond, peinture blanche en bon état d'usage.

Il s'agit d'une cuisine aménagée et équipée comprenant trois plans de travail.

Le premier plan de travail est situé à gauche en faisant face à la fenêtre équipant cette pièce. Il s'agit d'un plan de travail en bois stratifié marron clair en bon état.

Dans ce plan de travail, est intégré un évier en inox à un bac avec égouttoir, équipé d'une robinetterie mélangeuse arrivée eau chaude/eau froide par système mitigeur avec douchette.

Sous ce long plan de travail, sept portes d'éléments bas de cuisine recouvertes de peinture blanche en bon état.

Sous la partie de plan de travail située directement à droite de l'évier, une installation pour lave-vaisselle.

Au-dessus de ce long plan de travail, un genre de crédence constituée de briquettes recouvertes de peinture blanche. Cette crédence se prolonge à l'extrémité du mur en retour et s'arrête au niveau du battant gauche de la fenêtre. Elle se prolonge ensuite au droit du battant droit de cette même fenêtre et se prolonge ensuite à la perpendiculaire le long du troisième plan de travail. Derrière l'évier, une autre crédence correspondant à une plaque type marbre.

Le second plan de travail est situé sous la fenêtre en question et se prolonge à droite de celui-ci. Il est assorti au premier plan de travail.

Sous ce second plan de travail, quatre portes d'éléments bas de cuisine recouvertes de peinture blanche.

En retour à droite, le troisième plan de travail, assorti aux deux précédents, est en état d'usage.

Dans ce troisième plan de travail, est intégrée une plaque de cuisson vitrocéramique de marque « PROLINE ». Sous ce troisième plan de travail, deux portes pleines et trois tiroirs recouverts de peinture blanche.

Au-dessus de cette plaque de cuisson, une hotte aspirante.

Sur quasiment toute longueur de ce plan de travail, devant la crédence en briquettes peintes, une autre crédence correspondant à une plaque type marbre qui se prolonge en retour à droite.

Au droit de la plaque de cuisson vitrocéramique, un meuble colonne dans lequel est intégré un four encastré de marque « LISTO ». Au-dessus de ce four, une porte. Au-dessous de celui-ci, un élément à un tiroir et une porte pleine, porte également recouverte de peinture blanche.

Il est à signaler, entre le premier et le deuxième plan de travail, la présence d'une ouverture horizontale de forme carrée. Cette ouverture laisse apparaître le revêtement du mur situé à gauche de la fenêtre et sous celle-ci, revêtement constitué d'un papier peint imitation bois.

Dans cette cuisine :

Une fenêtre à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie en bois, recouverte de peinture blanche en bon état.

CHAMBRE AVEC SALLE DE BAINS ATTENANTE :

CHAMBRE :

L'on accède à cette chambre par une porte située dans l'entrée et plus précisément en face de la porte d'entrée du pavillon.

Il s'agit d'une porte en bois dont le panneau côté entrée est recouvert de peinture, contrairement à celui situé côté chambre.

Au sol, parquet flottant en bon général.

Plinthes assorties au parquet en bon état général, présentant cependant des traces de peinture blanche.

Murs recouverts de peinture blanche défraîchie.

Au plafond, peinture blanche défraîchie.

Dans cette pièce :

Une fenêtre donnant en façade avant de la maison, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC.

Il est à signaler, dans l'angle constitué par le mur du fond de la pièce et le mur droit, la présence, dans le mur droit, d'une ouverture grossière laissant ressortir une gaine, gaine pénétrant dans le plafond et plus précisément au droit d'une bouche de ventilation.

SALLE DE BAINS ATTENANTE :

Première partie de la salle de bains :

L'accès à cette salle de bains se fait uniquement par la chambre par une ouverture située dans le mur du fond de celle-ci, ouverture voûtée en partie supérieure.

Les murs intérieurs de cette ouverture sont constitués de petits galets avec joints ciment.

Une partie du sol de cette salle de bains est surélevée par rapport à celui de la chambre.

Au sol, dalles de carrelage imitation parquet en bon état général (une dalle est cependant fêlée).

Dans le prolongement du sol, côté gauche, une douche à l'italienne dont le sol est constitué de galets avec joints ciment.

Plinthes carrelées assorties au carrelage du sol.

Murs recouverts, sur toute hauteur, de carreaux de faïence blancs en état d'usage avec frises.

Au plafond, lames PVC en état d'usage, quelque peu défraîchies.

Dans cette première partie de la salle de bains :

Une vasque rectangulaire en faïence blanche équipée d'une robinetterie mélangeuse arrivée eau chaude/eau froide par système mitigeur de marque « GROHE ». Cette vasque repose sur un meuble à deux tiroirs.

Ce meuble vasque n'est plus en contact avec le mur le recevant.

Douche à l'italienne :

Au sol, petits galets avec joints ciment.

Cette douche à l'italienne est équipée d'une robinetterie comprenant une rampe verticale avec système mitigeur, flexible de douche, douchette et trois systèmes de jet. En partie haute, un pommeau de douche rectangulaire.

Une fenêtre à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC.

A droite dans cette salle de bains, la deuxième partie de la pièce.

Deuxième partie de la salle de bains :

Le sol de la seconde partie de cette salle de bains est situé à un niveau inférieur par rapport celui de la première partie.

Ce sol est recouvert de lames de carrelage imitation parquet.

Le premier pan de mur à gauche est, en partie, recouvert de carreaux de faïence avec frises. Dans la continuité, le pan de mur suivant (deuxième pan de mur gauche) est recouvert de peinture blanche et présente, en partie haute, plusieurs perforations.

Le mur faisant face à la première partie de la salle de bains est recouvert, sur toute hauteur, de carreaux de faïence blancs avec frise.

Le mur situé en face de celui-ci est également recouvert de carreaux de faïence blancs avec frise.

En partie basse du mur faisant face à la première partie de la salle de bains, existe un genre de coffrage recouvert de carreaux de faïence dont la façade

est désolidarisée de son support laissant ainsi apparaître différents tuyaux et gaines.

Une grande baignoire en faïence blanche équipée d'une robinetterie mélangeuse arrivée eau chaude/eau froide par système mitigeur avec flexible de douche et douchette.

Cette baignoire présente un tablier recouvert de carreaux de faïence, tablier qui n'est pas fixé.

Au-dessus de cette baignoire, est visible une gaine sortant d'une perforation située en partie haute du pan mur droit en faisant face à la baignoire et rentrant dans une perforation située dans le mur de face en partie haute de celui-ci. Il s'agit d'une gaine type gaine de ventilation.

Plafond et plafond en soupente recouverts de lames PVC.

2^o/ ETAGE :

CAGE D'ESCALIER MENANT A L'ETAGE :

Cet escalier est situé directement à gauche, passé la porte communiquant entre l'entrée et le salon.

Il s'agit d'un escalier dont les marches et contremarches sont recouvertes de moquette grise très usagée et tachée.

Murs recouverts de peinture blanche en état d'usage.

En partie basse du pan de mur droit, un aménagement comprenant plusieurs étagères.

Au plafond, peinture blanche avec présence d'une découpe carrée au sommet de l'escalier.

Deux spots intégrés dans ce plafond.

Cet étage comprend un palier desservant une buanderie, une salle de bains avec cuvette WC, un dégagement avec dressing, trois chambres et un grenier.

PALIER :

Au sol, grandes dalles de carrelage gris clair en état d'usage.

Certains murs présentent des plinthes recouvertes de peinture blanche. D'autres murs ne sont pas équipés de plinthe.

Murs recouverts de peinture blanche défraîchie avec présence d'éclats en partie basse du pan de mur gauche.

Des traces d'infiltrations d'eau sont visibles dans l'angle inférieur gauche du plafond en soupente.

Dans ce plafond en soupente, un Velux double vitrage, vitrerie intacte, huisserie en bois clair.

Au niveau de ce palier, une gaine d'aération sort du pan de mur gauche donnant sur le grenier et pénètre dans le mur donnant sur la salle de bains.

Ce palier dessert une buanderie à gauche.

BUANDERIE :

Au sol, lames de parquet flottant qui, pour certaines, ne sont pas fixées.

Murs recouverts d'un habillage en bois type frisettes, habillage peint.

Plafond en soupente recouvert du même type d'habillage type frisettes recouvert de peinture défraîchie.

Dans cette buanderie :

Une installation pour machine à laver et sèche-linge comprenant un robinet d'arrivée d'eau et un tuyau de vidange double.

Un grand ballon d'eau chaude fixé au mur situé au droit de la fenêtre.

Une fenêtre à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC.

Dans cette buanderie, existe, à gauche, une porte surélevée d'environ quatre-vingt centimètres par rapport au sol de la buanderie. Cette porte donne accès au grenier.

GRENIER :

Petite porte d'accès bois recouverte de peinture blanche.

La description de ce grenier est rendue extrêmement difficile dans la mesure où il est particulièrement compliqué de rentrer dans celui-ci, la porte étant bloquée par de nombreux biens et objets mobiliers se trouvant à même le sol.

Au niveau du plafond, est visible la toiture constituée de plaques en fibrociment.

Dans ce grenier :

Un système de ventilation mécanique contrôlé.

Une fenêtre à deux battants.

Le palier dessert ensuite une salle de bains avec cuvette WC.

SALLE DE BAINS AVEC CUVETTE WC :

Porte d'accès en bois, recouverte de peinture blanche en état d'usage.

Cette porte est équipée d'une serrure avec deux poignées et deux plaques de propreté en alliage.

Au sol, grands carreaux de carrelage noirs en bon état.

Murs en partie recouverts de peinture blanche défraîchie.

Autour de la baignoire, les murs sont partiellement recouverts de grandes dalles de carrelage noir assorties à celles du sol.

Le pan de mur gauche en entrant est partiellement recouvert, sur une hauteur d'environ un mètre dix, de galets jointoyés. Cet habillage n'est cependant pas finalisé autour du meuble vasque.

Plafond en soupente recouvert de peinture blanche défraîchie.

Dans cette pièce :

Une vasque en émail blanche équipée d'une robinetterie mélangeuse arrivée eau chaude/eau froide par système mitigeur. Cette vasque repose sur un meuble recouvert de peinture laquée blanche à deux tiroirs.

Un sèche-serviette mural.

Une baignoire en résine équipée d'une robinetterie mélangeuse arrivée eau chaude/eau froide par système mitigeur avec flexible de douche et douchette. Le joint situé à la jonction de la baignoire et du mur carrelé est particulièrement grossier.

Une cuvette de WC émail avec lunette et abattant, chasse d'eau par tirette.

Une fenêtre à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie bois recouverte de peinture blanche défraîchie.

DEGAGEMENT :

Ce dégagement est situé dans le prolongement du palier.

Au sol, parquet flottant verni en état d'usage.

Plinthes en bois.

Murs recouverts de peinture blanche défraîchie.

Au plafond, peinture blanche défraîchie.

Au niveau de ce dégagement, a été aménagé un dressing comprenant plusieurs éléments en bois avec étagères et quatre barres de suspension.

Ce dégagement dessert trois chambres.

La seconde partie du dégagement, qui dessert les deux dernières chambres, est surélevée par rapport à la première.

PREMIERE CHAMBRE :

Porte d'accès bois recouverte de peinture beige défraîchie.

Cette porte est équipée d'une serrure avec deux poignées et deux plaques de propreté en alliage.

Au sol, parquet flottant en état d'usage.

Plinthes et boiseries recouvertes de peinture blanche en état d'usage.

Murs recouverts de peinture blanche et de peinture couleur marron clair en état d'usage.

Au plafond, peinture blanche en état d'usage.

Dans cette chambre :

Une fenêtre à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC.
Sous cette fenêtre, un radiateur métallique.

DEUXIEME CHAMBRE :

L'accès à cette chambre se fait par la deuxième partie du dégagement.

Porte d'accès bois recouverte de peinture blanche défraîchie.

Cette porte est équipée d'une serrure avec deux poignées et deux plaques de propreté en alliage.

Au sol, parquet flottant en état d'usage.

Plinthes et boiseries recouvertes de peinture blanche en état d'usage.

Une partie de la plinthe située à gauche du radiateur ne présente pas de peinture.

Murs recouverts de peinture blanche en bon état d'usage.

Le pan de mur situé à gauche en entrant dans la pièce présente une perforation correspondant à l'impact de la porte sur ce mur.

Les deux premiers pans de murs droits sont recouverts, sur toute hauteur, d'un papier peint motifs floraux.

Au plafond, peinture blanche en bon état général.

Dans cette pièce :

Une fenêtre à deux battants, simple vitrage (dont un carreau est très nettement cassé), huisserie bois recouverte d'une peinture blanche présentant des dépôts type moisissure.

Sous cette fenêtre, un radiateur métallique recouvert de peinture.

TROISIEME CHAMBRE :

La porte d'accès à cette chambre est située à droite au niveau de la deuxième partie du dégagement (surélevée par rapport à la première).

Porte d'accès bois recouverte de peinture blanche en état d'usage.

Cette porte est équipée d'une serrure avec deux poignées et deux plaques de propreté en alliage.

Au sol, parquet flottant en état d'usage.

Plinthes bois recouvertes de peinture blanche présentant quelques éclats par endroits.

Murs recouverts de peinture blanche défraîchie avec, par endroits, des surfaces murales recouvertes de peinture verte.

Au plafond, peinture blanche en bon état général.

Dans cette pièce :

Une fenêtre à deux battants, simple vitrage, vitrerie intacte, huisserie bois recouvert de peinture blanche présentant des dépôts type moisissure. Un carreau du battant droit est fêlé.

Sous cette fenêtre, un radiateur métallique qui n'est pas fixé au mur.

Le sol de la deuxième chambre et celui de la troisième chambre sont situés à un niveau supérieur par rapport au sol de la première chambre.

3°/ COMBLES :

L'accès à ces combles se fait par une trappe de visite située au niveau du plafond de la cage d'escalier menant à l'étage.

A travers l'ouverture en question, le panneau de trappe étant déplacée, je peux visualiser une partie de la toiture du pavillon.

4°/ NIVEAU INFERIEUR :

Ce niveau inférieur, qui est situé sous le rez-de-chaussée, auquel l'on accède par une porte de garage basculante, comprend une partie garage et, au droit de celle-ci, une cave.

PARTIE GARAGE :

Une première partie de garage présente au sol de la terre battue. La seconde partie du sol est constituée de pierres.

Trois pans de murs sont constitués de béton, le pan de mur droit étant, quant à lui, constitué de briques rouges.

Au plafond, laine de verre.

CAVE :

L'accès à la cave se fait, par la partie garage, par une ouverture de forme rectangulaire dans le mur constitué de briques rouges.

Le sol est constitué de terre.

Murs constitués de béton.

Au plafond, laine de verre.

me précise que le système de chauffage de son pavillon est assuré, principalement, par le poêle à granules et également par des convecteurs électriques.

technicien de la Société APH EXPERTISES, me précise que le certificat de superficie réalisé par ses soins fait ressortir une superficie de 152,64 m² pour cette maison d'habitation.

III – DESCRIPTION DES EXTERIEURS :

La propriété de est située au bout d'une impasse et plus précisément à gauche au fond de celle-ci.

Trois poteaux sont montés, en limite de voie publique, avec, à gauche du troisième poteau, la présence d'un muret en ciment. Il n'existe pas, ce jour, de portail ni de portillon d'accès à la propriété.

Passé l'ouverture permettant, notamment, l'accès des véhicules à l'intérieur de la propriété, existe une voie recouverte de gravillons. Cette voie d'accès se prolonge ensuite par une rampe constituée de gravillons projetés dans une dalle ciment.

A gauche de cette voie d'accès et de cette rampe, une partie du terrain est recouverte de végétation non entretenue.

A droite par rapport à la rampe d'accès au garage, un escalier extérieur constitué de marches en ciment avec nez-de-marches constitués de pavés.

Arrivé au sommet de cet escalier, existe une terrasse de forme rectangulaire dont le sol est constitué de lames de bois.

La porte d'entrée du pavillon est située au sommet de cet escalier à gauche.

A droite par rapport à cette terrasse, une grande surface engazonnée avec un palmier.

La partie de terrain située derrière la maison se trouve à une hauteur nettement supérieure par rapport à celle engazonnée avec le palmier.

L'on accède à une autre partie du terrain par la porte-fenêtre de la salle à manger. Après ouverture des battants de cette porte-fenêtre, il existe une surface engazonnée avec une allée constituée de lames antidérapantes.

Cette surface engazonnée est située devant une partie du terrain qui a été creusée laissant apparaître deux pans de terrain constitués de pierres et de terre.

Extérieurement, le pavillon est recouvert d'un ravalement beige en état d'usage présentant quelques traces verdâtres par endroits.

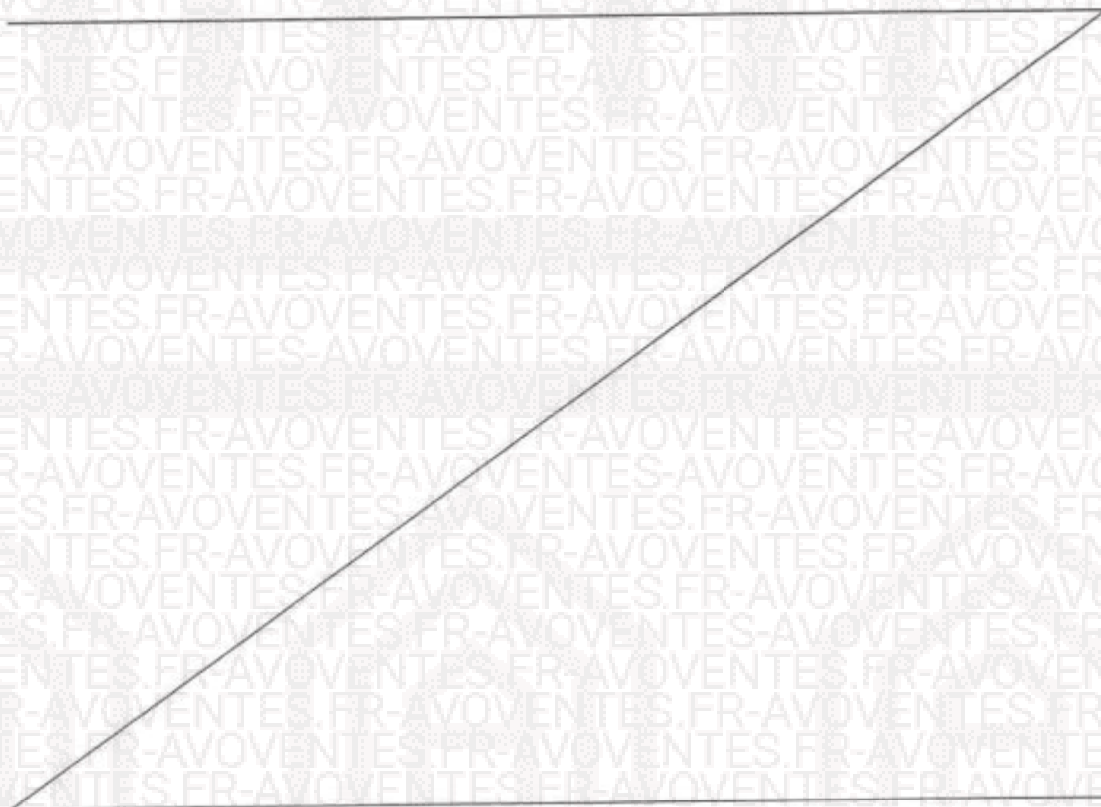
IV - CONDITIONS D'OCCUPATION :

me précise que les lieux sont occupés par sept personnes, à savoir son épouse, lui-même ainsi que leurs cinq enfants mineurs.

Mes opérations ont commencé à Seize Heures et se sont clôturées à Dix-sept Heures et Quarante-cinq Minutes.

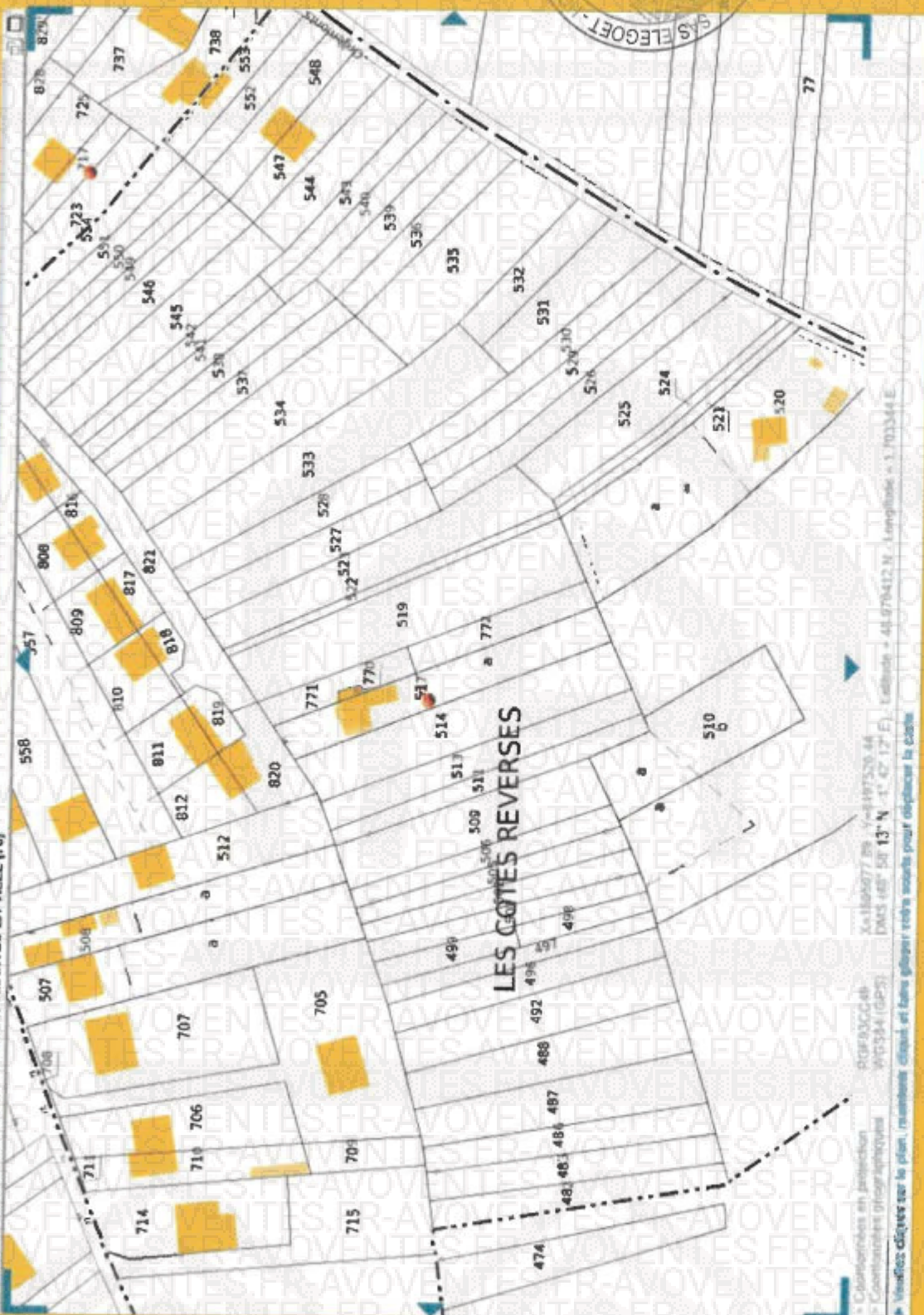
Demeureront annexés au présent procès-verbal de description :

- quatre photographies extérieures prises par mes soins étant précisé que a refusé, sur les conseils de son Avocat, que je prenne des photographies intérieures du pavillon ;
- deux plans cadastraux sur lesquels figurent les parcelles cadastrées section AP numéro 517, section AP numéro 770 et section AP n° 771 ;
- une photo vue satellite des biens immobiliers concernés.







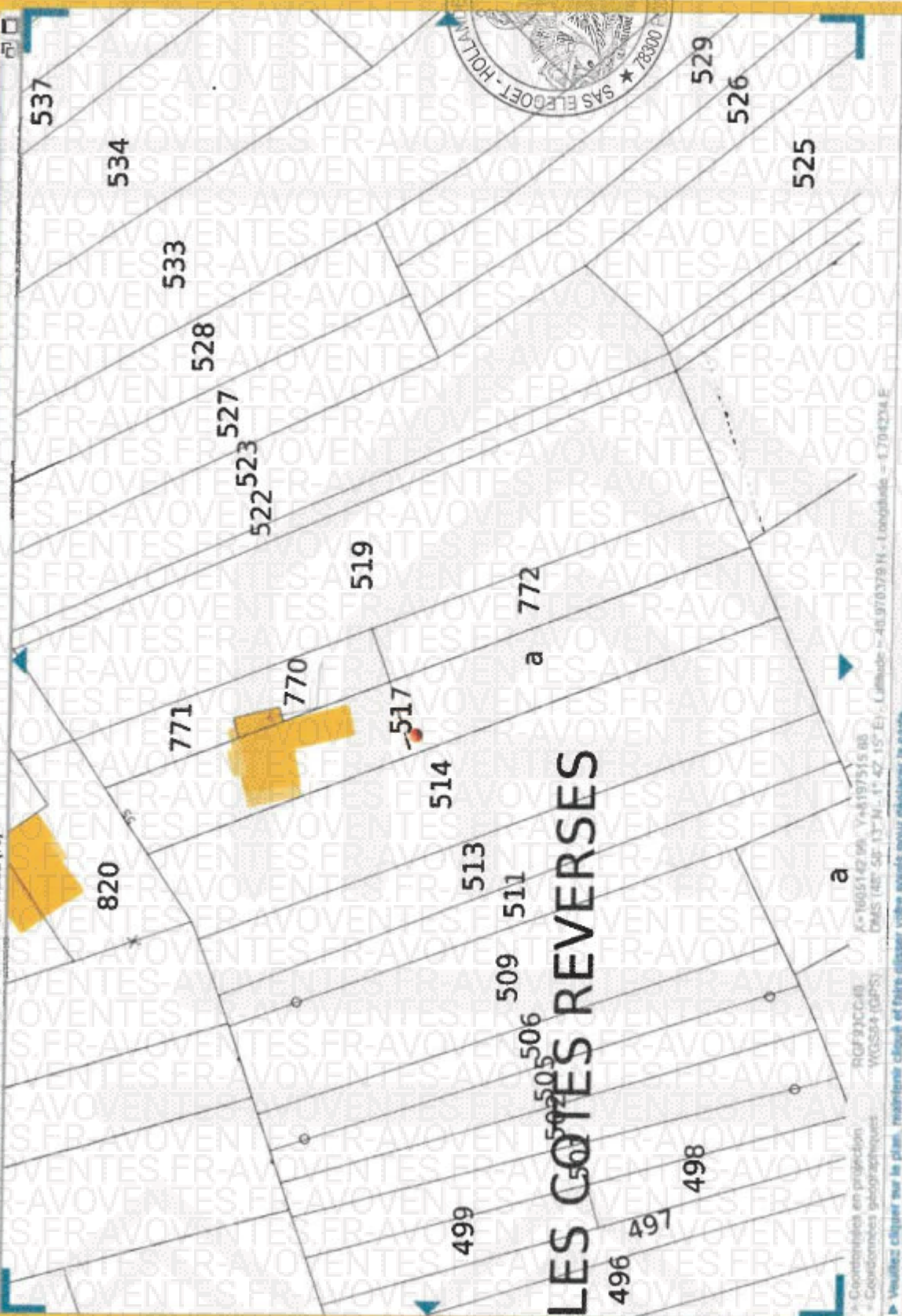


Bienvenue dans l'atelier cartographique

Différents outils sont à votre disposition pour vous permettre de vous déplacer sur le plan, d'obtenir des informations sur la parcelle et sur la feuille cadastrale ou encore d'imprimer gratuitement un extrait de plan.
Des outils avancés vous permettront d'effectuer des mesures ou encore de porter au plan des modifications de construction ou des commentaires.
Pour en savoir plus, cliquez sur le bouton « Aide » ou sur le bouton « Aide ».

Je donne
mon avis

Service
Public



Coordonnées en projection : RGF93CC49
 Coordonnées géographiques : WGS84 (GPS)
 R = 1605142.06, Y = 4197515.88
 DMAS (42° 58' 13" N, 1° 42' 15" E), Latitude = 41.970379 N, Longitude = 1.704234 E
 Veuillez cliquer sur le plan, maintenir cliqué et faire glisser votre souris pour déplacer la carte

Centre sur la commune
 Centre sur la feuille

Système : RGF93CC49

X: Y: Z: 0 0 0

Mémoriser ce zoom
 Zoom maximal

Zone précédente
 Afficher un drapeau sur les parcelles en instance d'une mise à jour graphique

Outils simples

S'informe

Imprimer

Légendes

DÉSACTIVER

Affichage

Mémoriser cet affichage

Bienvenue dans l'atelier cartographique

Différents outils sont à votre disposition pour vous permettre de vous déplacer sur le plan, d'obtenir des informations sur la parcelle et sur la feuille cadastrale ou encore d'imprimer gratuitement un extrait de plan.
 Des outils avancés vous permettent d'afficher des mesures ou encore de porter au plan des modifications de construction ou des commentaires.
 Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter l'aide.





©AVOVENTES.FR

QUALITE : Technicien

SIGNATURE :

de la SARL

APH EXPERTISES



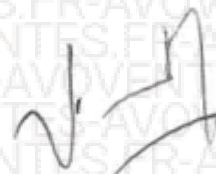
©AVOVENTES.FR

QUALITE : Technicien

SIGNATURE :

de la SARL

APH EXPERTISES



Le présent procès-verbal de description comporte *vingt-quatre* feuilles, annexes comprises.



M^e Pascal, Alain, René ELEGOET
Commissaire de Justice Associé

Coût de l'acte

EMOLUEMENT	110,68 €
Article R444-3 C Com	
VACATION	150,30 €
Article A.444-29	
TRANSPORT	9,40 €
Article A.444-48	
	270,38 €
TVA 20%	54,08 €
TTC	324,26 €